



Avec la CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAONE-ET-LOIRE, AGRICIVIS, une application pour faciliter la communication entre agriculteurs et riverains

PARTIES PRENANTES

CONTEXTE

Dans les zones agricoles, certaines tensions peuvent apparaître entre agriculteurs et riverains, notamment lors de la réalisation d'épandages de pesticides. Certains citoyens s'y opposent, d'autres désirent simplement être tenus au courant. De leur côté, les agriculteurs souffrent « d'agri-bashing », pointés du doigt alors qu'ils épandent des engrais. La situation ne s'est pas arrangée avec l'agression, en 2019, d'un céréalier alors même qu'il était en train d'épandre. Afin d'apaiser ces tensions, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire a mis en place une application innovante, AgriCivis, qui permet aux agriculteurs d'informer les citoyens sur leurs activités en temps réel.

ENTREPRISE

Nom entreprise :

Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Chiffre d'Affaires (2019) :

750 millions d'euros
(budget total des Chambres d'Agriculture)

Effectif (2019) :

110

Pays (siège social) :

France

Site internet :

<https://bourgognefranche.comte.chambres-agriculture.fr/>

Contact :

Président : Bernard Lacour

Directeur : David Barthe

Téléphone : 03 85 29 55 50

Courriel :

accueil@sl.chambagri.fr

Adresse :

59 rue du 19 mars 1962
BP 52271010 MACON
CEDEX

OBJECTIFS

- Faciliter la communication entre les agriculteurs et les riverains
- Diffuser des informations sur les pratiques agricoles ou les événements en cours sur les parcelles et leurs abords
- Permettre aux citoyens de mieux comprendre les pratiques agricoles
- Montrer la diversité des travaux effectués dans les parcelles agricoles
- Témoigner de la progression de l'agroécologie



AgriCivis, application innovante qui facilite la communication entre les agriculteurs et les riverains sur leurs pratiques agricoles

DÉMARCHE



Afin d'informer les citoyens en temps réel sur les interventions des agriculteurs dans leurs parcelles et sur la nature de leurs interventions, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, a opté pour une application innovante, AgriCivis. Cette application a été développée par la start-up S&E, elle est gratuite pour les agriculteurs et les utilisateurs et disponible sur Google Play et l'App Store. Les agriculteurs ont un statut spécifique appelé « contributeur » afin de certifier que les informations portées sur l'application proviennent réellement de professionnels de l'agriculture.

Pour en savoir plus

<https://campagnesetenvironnement.fr/agricivis-une-application-dinformations-entre-agriculteurs-et-riverains/>

L'application permet de référencer toute intervention, manuelle ou mécanique des agriculteurs, qui sont susceptibles d'incommoder les riverains : épandages de pesticides, phénomènes météorologiques, alertes sanitaires, vols de matériel (en lien avec la Gendarmerie), véhicule sur la chaussée, etc. Une autre utilisation est prévue : prévenir des vendanges de nuit qui se multiplient et suscitent l'interrogation du voisinage. En effet, le changement climatique contraint les viticulteurs à vendanger de nuit, presque systématiquement depuis quatre ou cinq ans, pour éviter la fermentation trop rapide du raisin tout juste coupé. Les viticulteurs peuvent désormais le signaler via cette application.

Les riverains qui ont téléchargé l'application et qui se trouvent dans un rayon de 3 km reçoivent sur leur mobile une notification, accompagnée de conseils. Ils sont informés de la nature et de la localisation de l'intervention, ainsi que sur les informations complémentaires comme le délai de ré-entrée (durée pendant laquelle aucune personne ne doit pénétrer dans un lieu où a été appliqué un produit phytosanitaire). L'application permet aussi de visualiser l'ensemble des tâches réalisées au quotidien par un agriculteur.

AgriCivis a été testée par un groupe d'agriculteurs représentatif de l'ensemble des filières agricoles implantées en Saône-et-Loire : viticulture, élevage bovin, grande culture, etc. Le succès de ce test a amené la Chambre d'Agriculture à inaugurer officiellement ce service. Ce premier essai est positif et permettra peut-être à d'autres départements de développer des applications similaires.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Solution innovante répondant à une problématique constatée par les deux parties
- Solution complémentaire à la mise en place des Zones Non Traitées en janvier 2021 (distance à respecter vis-à-vis des points d'eau lors de la pulvérisation d'un produit)
- Solution construite en collaboration entre des agriculteurs et des riverains

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement• Amélioration des conditions de travail des agriculteurs et de leur sentiment de légitimité	<ul style="list-style-type: none">• Diminution des conflits locaux entre agriculteurs et riverains• Meilleure circulation des informations sur le territoire• Consolidation des services proposés par la Chambre d'Agriculture• Amélioration de la confiance établie entre les citoyens et les agriculteurs

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

